



**Ecole Primaire**

Le Gaz

73.190 – Apremont

04.79.28.30.23.

<http://apremont.ecole.free.fr>

[apremont.ecole@free.fr](mailto:apremont.ecole@free.fr)

# Conseil d'école

le 12 novembre 2013

## Participants

Mmes Barthelet, Vallet, Manteau, Lacour (Parents), Mmes Cochini, Comas, Foulonneau, Marquet (enseignantes), M. De Rossi (directeur), M. Dupraz (maire), Mme Charrière (1<sup>ère</sup> adjointe), Mmes Cochet, Tessanne, (Conseillères Municipales).

Excusés : Mlle Frégonèse (ATSEM), Mmes Rigaud, Cararo, M. Vandebussche (Conseillers municipaux), M. Mollier (I.E.N.), M. Stévenin (D.D.E.N.).

## Parents délégués, municipalité, équipe pédagogique & organisation pédagogique

### Parents délégués

Les élections ont eu lieu le **vendredi 11 octobre**. Les parents de l'école pouvaient voter par correspondance ou directement au bureau de vote, ouvert le vendredi durant 4 heures. Sur 113 votants, 92 parents ont voté ce qui donne un taux de participation de **81,4%**. Ce score est la marque d'un véritable soutien aux parents élus. Les quatre parents délégués sont : Mme Barthelet (classe de CE<sub>2</sub>-CM<sub>1</sub>), Mme Vallet (classes de CP-CE<sub>1</sub> et CM<sub>1</sub>-CM<sub>2</sub>), Mme Manteau (classe de PS-MS-GS et CE<sub>2</sub>-CM<sub>1</sub>) et Mme Lacour (classes de PS-MS-GS, CE<sub>2</sub>-CM<sub>1</sub> et CE<sub>2</sub>-CM<sub>1</sub>-CM<sub>2</sub>).

*M. De Rossi remercie les parents délégués pour leur investissement durant la préparation de ces élections et pour leur disponibilité le jour du scrutin.*

### Représentants de la mairie

M. Dupraz : Maire

Mme Charrière : 1<sup>ère</sup> adjointe et chargée des affaires scolaires.

Mmes Cochet, Tessanne : conseillères municipales.

*L'équipe enseignante remercie chaleureusement le Maire, ses adjoints et particulièrement Mme Charrière pour leur aide et leur soutien permanents, ainsi que les employés communaux mis à disposition de l'école pour les travaux d'aménagement, de réparations.*

### Les enseignants

Mlle Cochini : 10 PS / 6 MS / 6 GS, 22 élèves, avec Mlle Frégonèse (ATSEM)

Mmes Marquet et Comas : 12 CP / 8 CE<sub>1</sub>, avec Mme Brousse (Auxiliaire de Vie Scolaire pour un élève de la classe), 20 élèves.

Mme Foulonneau : 14 CE<sub>2</sub> / 4 CM<sub>1</sub>, 18 élèves

M. De Rossi et Mme Comas : 5 CM<sub>1</sub> / 16 CM<sub>2</sub>, avec Mme Brousse (Auxiliaire de Vie Scolaire pour deux élèves de la classe), 21 élèves

*M. De Rossi remercie particulièrement Mmes Foulonneau et Comas qui ont donné de leur temps pour rentrer rapidement dans le projet d'école et le fonctionnement de l'école, ainsi que Mlle Cochini,*

Mlle Frégonèse, Mme Marquet pour leur investissement permanent.

### Organisation pédagogique

Plusieurs décloisonnements sont organisés dans l'école, notamment pour les CM<sub>1</sub>. Ils sont fréquemment tous regroupés pour les activités telles que les sciences, l'anglais, l'histoire/géographie, l'atelier problème. Mme Comas assure l'anglais pour tous les élèves de CM<sub>1</sub>/CM<sub>2</sub>.

Un décloisonnement particulier sera bientôt mis en place pour la rédaction d'un journal d'école (voir projets pédagogiques) ; en effet, des groupes composés d'élèves de tous les niveaux de la petite section au CM<sub>2</sub>, seront constitués pour la rédaction des articles.

## Règlement intérieur

Plusieurs modifications ont été apportées :

- **En préambule** : Il reprend ou complète le règlement départemental des écoles, disponible sur le site de l'école : <http://apremont.ecole.free.fr/ecole/docs.htm>

- **Dans la rubrique « restaurant scolaire et garderie »** : Mes parents déposent le ticket de cantine ou de garderie dès l'arrivée, dans la boîte prévue à cet effet.

- **Dans la rubrique « objets »** : Je peux (si je suis au moins au CP) apporter des cartes, des billes ou « tout autre petite chose échangeable » pour jouer avec mes camarades à mes risques et périls.

Le règlement est voté à l'unanimité.

Distribué avec ce compte-rendu du conseil d'école aux familles, le règlement sera collé dans le cahier de liaison de chaque élève et sera également disponible sur le site de l'école. Il sera signé par l'élève, ses parents, le directeur de l'école et le maire.

M. De Rossi insiste sur la nécessité, comme chaque année, que les parents prennent le temps de lire (ou relire) ce règlement avec leur enfant afin que tout le monde contribue à une vie sereine dans l'école.

Il rappelle également aux parents de bien faire l'effort de **respecter l'entrée unique par le portail vers la cantine**, le portail « route de St Vit » étant exclusivement réservé aux personnes à mobilité réduite ou avec une poussette et de **transmettre cette information aux accompagnateurs** (nounous, grands-parents...).

## Projets pédagogiques

**Action des « B.I.P »** (pour tous les élèves) : pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, deux comédiens de la compagnie « Autochtone » sont intervenus durant deux semaines, grâce à la Communauté de Commune, dans l'école, comme « BIP » (Brigade d'intervention poétique). Ils sont passés dans chaque classe, de manière impromptue, du **23 septembre au 4 octobre**, pour lire une poésie. Le passage à une heure régulière a suscité chez les élèves une attente de plus en plus impatiente. Malgré le fait que cette action soit menée depuis 4 ans, les élèves éprouvent toujours un vrai plaisir avec cette parenthèse poétique quotidienne.

Le moment choisi par les comédiens (fin de matinée) était moins confortable pour les élèves car les intervenants étaient pressés par le temps.

Les élèves ont été tellement touchés par cet acte gratuit, que certains ont voulu, à leur tour, offrir une poésie pour les surprendre. Ils ont enfin proposé un spectacle dans chacune des communes de la Communauté de Communes dans lesquelles ils ont réalisé ces moments poétiques.

**Les vendanges** (tous les élèves) : la traditionnelle participation aux vendanges s'est déroulée, cette année, le 15 octobre pour les classes de Mmes Cochini et Foulonneau et le 17 octobre, le matin, pour les classes de Mmes Marquet, Comas et M. De Rossi. Elles ont été accueillies très chaleureusement par des parents viticulteurs sur leur exploitation.

*Les enseignants remercient chaleureusement MM. et Mmes Bétemps, Chapot, pour leur accueil ainsi que les parents qui ont accepté d'accompagner les classes pour encadrer l'activité.*

**Journal d'école (tous les élèves) :** Cette année, tous les élèves, vont rédiger plusieurs numéros d'un journal d'école (idéalement 3 ou 4 numéros dans l'année) ; les élèves seront mélangés pour la rédaction des articles (un groupe comportera des élèves de tous les niveaux). L'écriture d'un numéro se fera sur deux semaines banalisées (avec une séance quotidienne). Les sujets des articles auront un lien avec l'école et plus particulièrement les 120 ans de l'école.

*L'équipe enseignante remercie l'association du Sou des Ecoles qui financera en grande partie les frais d'impression.*

**Ateliers problème & grammaire** (tous les élèves de l'école) : le dispositif est toujours en place pour toutes les classes. Des progrès sont notés notamment en grammaire chez les plus grands et surtout chez les élèves qui étaient en difficultés importantes sur ces notions.

**Chorale (tous les élèves) :** chaque jeudi, les 81 élèves continuent de se réunir pour chanter ensemble. Cette année encore, les enseignants continueront l'apprentissage de chansons polyphoniques.

**Chorale (cycle 3) :** Cette année, un partenariat avec le chœur amateur « Les Mayanches » va avoir lieu. Les élèves auront l'occasion de préparer et de vivre un moment musical fort avec ce chœur polyphonique féminin. Quatre chants seront travaillés durant l'année scolaire et interprétés avec le chœur lors des 120 ans de l'école. Mme Mandel, chef de chœur, interviendra à plusieurs reprises pour aider à la mise en place de ces chants, tirés des films de Walt Disney. Cette activité permet un prolongement du travail réalisé en chorale avec les plus grands.

**Garde Forestier (Cycle 3) :** Les élèves de cycle 3 ont eu la chance de rencontrer, en lisière de forêt, le 17 octobre, M. Bouyerval, garde forestier ONF, responsable de la forêt communale d'Aprémont. Ils ont pu ainsi découvrir ce métier, l'exploitation de ce bois (en relation avec la géographie), et travailler sur la reconnaissance des essences d'arbres.

*Mme Foulonneau et M. De Rossi remercient les parents qui ont accepté d'accompagner les classes ainsi que M. Bouyerval pour sa disponibilité.*

## **Projets sportifs et culturels**

### **Projets sportifs**

● **Journées sportives athlétiques** (CP au CM<sub>2</sub>) : les classes de Mmes Marquet, Foulonneau et M. De Rossi ont participé aux journées sportives qui ont eu lieu à Aprémont le *jeudi 26 septembre*, le matin (pour les Cycle 2) et l'après-midi (pour les Cycle 3), pour se mesurer aux autres élèves. La préparation à ces épreuves a été riche, les élèves en autonomie sur les ateliers ont véritablement progressé et les résultats aux épreuves, avec plusieurs équipes d'Aprémont dans les 6 premières places, ont récompensé l'investissement des élèves. *Les enseignants remercient les parents qui ont participé aux séances de préparation et à la journée en installant les ateliers en accompagnant, en encadrant des ateliers, ainsi que la commune pour la mise à disposition du stade pour cette rencontre.*

● **Piscine** (CP-CE<sub>1</sub>) : le cycle a lieu, durant douze séances, du 5 au 29 novembre (3 fois par semaine). L'organisation de ce cycle, demandant un encadrement renforcé et un accompagnement important a été possible grâce à la disponibilité des parents.

*Merci aux parents bénévoles qui acceptent d'encadrer les enfants et/ou d'aider à l'habillage. Merci à la commune qui finance en grande partie ce cycle.*

● **La mat' s'éclate** (PS-MS-GS) : Mlle Cochini prévoit d'y participer le jeudi 24 avril 2014.

● **Ski nordique (cycle 3) :** un cycle de 4/5 séances de ski nordique à la Féclaz est en projet. Les parents seront très prochainement sollicités pour l'encadrement d'un groupe lors de ce cycle.

### **Culturels :**

● **120 ans de l'école** (Tous les élèves) : une fête élargie à la commune pourrait être organisée pour fêter les 120 ans de l'école en fin d'année scolaire. La commune, les élèves, les parents, le sou des écoles, les aînés pourraient participer à l'élaboration de celle-ci. Une commission (dans laquelle un représentant de chacun des groupes sera invité) sera constituée pour définir le cadre de cette fête avant les vacances de Noël afin de prévoir et de coordonner l'organisation générale qui s'étalera de janvier à juin 2014.

● **Classe de découverte** (du CP au CM1) : Les élèves partiront en classe de découverte à Autrans. La thématique de cette classe transplantée sera double puisqu'elle se situera autour de la musique et de la découverte de la nature.

### **Questions diverses**

● Pourquoi la collation facultative en maternelle à l'arrivée des enfants n'est pas fournie par les parents des enfants concernés ? Tous les enfants de la maternelle sont susceptibles de participer à cette activité (d'ailleurs d'un jour sur l'autre, ce ne sont pas les mêmes élèves qui sont concernés) et cette activité, même si elle ne concerne pas tous les élèves quotidiennement, est une activité de la classe à part entière et n'est pas qu'une occasion de prendre une collation mais est aussi un temps privilégié avec l'ATSEM, qui est axé autour du langage, du goût, de la découverte, de l'équilibre alimentaire...

● Les enfants de GS jouant plutôt dans la partie sud de la cour, sont-ils bien surveillés à 8 h 20 et à 13 h 20 ? La position centrale des enseignants de service permet d'être à la fois assez proche du portail d'entrée tout en étant peu éloigné des autres espaces de la cour. Les enseignants apportent autant d'attention aux plus petits de l'école qu'aux plus grands. Il ne leur semble pas les laisser sans surveillance.

● Demande d'une mise en place d'étude surveillée : Ce n'est pour le moment pas possible. La commune souhaite que soit d'abord réglée la mise en place de la Réforme sur les Rythmes scolaires avant de mettre en place une étude surveillée.

● Mise en place des nouveaux rythmes scolaires : après le conseil d'école a eu lieu une discussion sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. La commune doit rendre un projet à l'Inspection Académique avant le 10 décembre. Il est prévu dans la foulée qu'un document explicatif soit édité à destination des familles.

### **Dates des prochains conseils d'école :**

- jeudi 20 mars, à 20 h.

- lundi 2 juin à 18 h.

Pour les parents,

Pour la Commune,

Pour l'école,